

# Repas à domicile

---

## Sommaire

---

- Généralités
- Descriptif
- Procédure

## Généralités

---

Dans le canton de Fribourg, de nombreuses communes, établissements médico-sociaux ou maisons de retraite ainsi que d'autres organisations comme les soins à domicile ou des prestataires privés proposent des services de repas à domicile et de repas de midi.

Pour plus de détails, se référer à la fiche cantonale Aide familiale.

## Descriptif

---

Dans le canton de Fribourg, il n'existe pour l'heure aucune coordination de l'offre de repas à domicile, comme le relève le Conseil d'Etat dans une réponse à un postulat déposé et développé le 24 juin 2005 (No 283.05).

Une liste (non exhaustive) des adresses de services de repas à domicile a été dressée par le site des proches aidants de Fribourg. Il est aussi possible de s'adresser à sa commune de domicile.

## Procédure

---

Pour bénéficier des repas à domicile ou pour obtenir plus d'informations à ce sujet, vous pouvez consulter le site des proches aidants du canton de Fribourg.

---

### Adresses

Aucune adresse trouvée en lien avec cette fiche

### Lois et Règlements

Pas de loi pour cette fiche

### Sites utiles

Pro Senectute Fribourg  
Proches aidants Fribourg